



Lancement du collectif des AMAP de Provence «Sauve qui poule 84 »

Quand les consommateurs se mobilisent pour soutenir les aviculteurs impactés gravement par la grippe aviaire et menacés de disparaître

Etre Amapien, une philosophie de vie

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) est composée de consommateurs (dits Amapiens) qui deviennent partenaires d'une ferme. Un engagement contractuel permet au paysan d'assurer à l'avance la commercialisation de ses produits et à l'Amapien d'obtenir un panier des produits de la ferme. L'AMAP et le Paysan s'engagent dans une démarche éthique à travers une charte.

C'est donc naturellement que 10 des AMAP de Provence ont choisi de soutenir, face à l'adversité de l'épizootie de grippe aviaire et ses conséquences, les 30 producteurs de volailles qui leur offrent de la nourriture de qualité, propre et juste toute l'année.

« Nous avons souhaité manifester notre soutien à ces producteurs qui alimentent régulièrement, depuis une quinzaine d'années, les circuits-courts que nous représentons et tous les consommateurs qui se déplacent vers les marchés de producteurs ou de vente à la ferme. Ainsi nous avons créé ce collectif, consommateurs et producteurs pour faire face tous ensemble à cette épizootie. » explique André Lopez à l'origine du Collectif « Sauve qui poule » qui regroupe 500 familles d'Amapiens.

Les conséquences de la grippe aviaire en Vaucluse

Dix ans après les premiers cas de grippe aviaire en France, le virus est de retour dans plusieurs élevages du Sud-Ouest. En dépit de l'absence de dangerosité pour l'être humain, le gouvernement veut imposer des mesures radicales y compris dans des départements où aucun foyer du virus n'a été identifié et des centaines de petits producteurs risquent de mettre la clé sous la porte.

« En effet, le décret paru le 08/02/16 avec mise en application au 1er juillet 2018 demande des nouvelles mesures de biosécurité appliquées à toutes les exploitations avicoles françaises : nettoyage, infrastructures, gestion des flux (animaux, matériels, véhicules, personnel...), gestion des effluents qui engendreront des investissements très lourds que les petites structures familiales ne seront pas en mesure financièrement de réaliser sous peine de disparaître. », explique Denis Surgey, éleveur de volailles à St Saturnin les Apt qui alimente une dizaine d'AMAP et deux cents d'Amapiens. Ensuite la règle : pas de mélange de palmipèdes (canards, oies) avec les gallinacés (poulets, pintades, dindes...), surtout pas de porcs proches des volailles (crainte de la transmission du virus de la volaille au porc puis à l'homme), risque d'engendrer la fin de l'agriculture diversifiée et un coup de frein brutal avec l'accueil à la ferme (école, touristes..) »

Pourquoi ce collectif ?

Pour être solidaires des producteurs via notamment la Confédération paysanne, nombreux et actifs dans la mobilisation, le soutien et les actions afin d'obtenir des aménagements ou la suspension de l'application de ce décret dans les petits élevages autonomes :

- Continuer à acheter les volailles des producteurs
- Les fédérer et les accompagner pour les sortir de l'isolement
- Informer et sensibiliser le plus grand nombre de consommateurs à travers la presse et les réseaux sociaux
- Créer une pétition en ligne et faire grossir les rangs des mobilisés
- Sensibiliser les collectivités locales en accompagnant les producteurs lors des rendez-vous

Premières actions concrètes :

Mardi 28 février, les producteurs locaux et le collectif « Sauve qui poule 84 » seront au Salon de l'agriculture à Paris pour soutenir l'action de la Confédération paysanne et du Modef « Face à la grippe aviaire, redonnons un avenir aux éleveurs ! »

1^{er} mars : Lancement de la pétition et de la page Facebook du collectif « Sauve qui poule 84 »

1^{ère} quinzaine de mars, rencontre avec les instances sanitaires du 84